

## Appel à projets Commission NOVA DM – Mai 2025

### Date limite

Lundi 26 mars 2025 à 23h59.

### Description du dispositif

La Commission NOVA DM du CHU de Dijon Bourgogne a pour mission d'accompagner les praticiens dans l'accès à **des dispositifs médicaux (DM) novateurs** particulièrement coûteux, pour lesquels il n'existe pas forcément d'acte ou de GHS adapté, et dont l'acquisition engendrera un surcoût pour l'hôpital.

La Commission NOVA DM, issue de la COMEDIMS, est pilotée par le pharmacien responsable des DM stériles, et est composée de membres appartenant à la communauté médicale et non médicale, dont : l'ensemble des pharmaciens en charge des DM, un médecin du Département d'Information Médicale, les économistes de la santé de la DRCI (Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation), la Direction de la DRCI, deux ingénieurs biomédicaux du Département d'Ingénierie Biomédicale, la Direction des Affaires Economiques et Logistiques, le Direction des Services Numériques, et au moins un représentant de chaque Pôle.

Elle étudiera d'une part les demandes de consommables et implants à visée thérapeutique et à bénéfice individuel direct, et d'autre part les demandes d'investissements liés à la Commission Technique (équipements), sans limite de budget. Les demandes de consommables feront ensuite l'objet d'un avis du Directoire et, si avis favorable, feront l'objet d'une autorisation de dépense et d'une inscription classique sur le budget du Pôle demandeur. Concernant les équipements, l'avis du Bureau de la commission sera transmis au Pôle demandeur en amont du Dialogue Stratégique. Les projets ensuite retenus au Dialogue Stratégique seront examinés pour leur faisabilité lors d'une Commission Technique des Projets Spéciale pour une mise en œuvre sur l'année en cours.

La Commission NOVA DM se réunira le **6 mai 2025 à 16h00** – Salle CoWorking Louis Pasteur).

### Modalité de candidature

- Le dossier de demande est à télécharger [ici](#).
- La présentation pour la Commission se fera **en 5 slides MAXIMUM**
- Chaque dossier doit être entièrement complété, de la manière la plus détaillée possible, puis déposé sur cette plateforme (**date limite : 26/03/2025 à 23h59**). Après cette date, aucun dossier ne pourra être déposé ni expertisé. La plateforme de dépôt sera désactivée.

### Evaluation par la Commission

Le jour de la Commission, et selon un horaire de passage prédéfini, chaque candidat sera invité à présenter son projet en cinq slides (5-10 mn) et à répondre aux questions des membres de la Commission. A l'issue de sa présentation, le candidat sera invité à sortir de la salle pour laisser place au candidat suivant.

### Contacts

Dr Nathalie GARNIER, Pharmacien, responsable des dispositifs médicaux stériles (PHA)  
03 80 29 30 61 (ou poste 16762) ; [nathalie.garnier@chu-dijon.fr](mailto:nathalie.garnier@chu-dijon.fr)

Anne-Laure SOILLY, Economiste de la Santé  
03 80 29 35 84 ; [anne-laure.soilly@chu-dijon.fr](mailto:anne-laure.soilly@chu-dijon.fr)



## Dépôt de candidature

Votre nom \*

Joindre votre dossier complété \*

Le document doit être nommé comme suit : *NOM\_Dossier de demande\_Commission NOVA DM- 2025.docx*

Les fichiers doivent peser moins de **2 Mo**.

Extensions autorisées : **doc docx**.

Joindre votre présentation PPT \*

Le document doit être nommé comme suit : *NOM\_Présentation\_Commission NOVA DM- Mai 2025.ppt*

Les fichiers doivent peser moins de **50 Mo**.

Extensions autorisées : **ppt pptx**.